### Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire

Envoyé en préfecture le 06/06/2024 Reçu en préfecture le 06/06/2024

Publié le

ID: 085-218500148-20240531-D2024\_05\_11\_056-DE



# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 31/05/2024 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 du mois de mai, à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de BAZOGES EN PAREDS dûment convoqué le 27 mai 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame LELOT Christine, Maire.

Le secrétaire de séance : Emie GABORIAU

ELU (7 avril 2024) par ordre alphabétique	EN EXERCICE	PRESENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)	
AVRIL Jérôme	Conseiller					
BRUSSEAU Laurence	Conseillère					
CAILLEAUD Véronique	Adjointe					
FRON Régis	Conseiller					
GABORIAU Emie	Conseillère					
GERBAUD Pascal	Conseiller					
GIACOMAZZI Denis	Conseiller					
LANNOY Sophie	Conseillère					
LELOT Christine	Maire					
MACE Joëlle	Adjointe					
MARSAUD Christia	Conseillère					
MAURIN Emmanuel	Adjoint					
MATHIVET Joël	Conseiller					
PELTIER Cyrille	Conseiller					
ROUAUD Benoist	Conseiller					
15	15	13	2	0	0	

## D2024-05-11-056

## DURÉE AMORTISSEMENT FONDS DE CONCOURS ÉCLAIRAGE DU DONJON

Mairie de Bazoges-en-Pareds - 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 85390 BAZOGES-EN-PAREDS -

Tél: 02 51 51 25 19

Courriel: mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014 Siret : 21850014800075

### Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie
Arrondissement de Fontenay-le-Comte
Département de la Vendée
Région des Pays-de-la-Loire

Publié le ID : 085-218500148-20240531-D2024\_05\_11\_056-D

Envoyé en préfecture le 06/06/2024 Reçu en préfecture le 06/06/2024



VU

Le CGCT.

## **CONSIDÉRANT**

Un fonds de concours d'un montant de 16 651 € a été versé au SYDEV sur l'exercice 2023. Conformément à la réglementation M57, il convient d'amortir cette dépense sur l'exercice n+1. Pour cela, il convient de décider de la durée d'amortissement.

### **PROPOSITION**

-D'approuver une durée d'amortissement d'un an sur l'exercice 2024 du fonds de concours de 16 651 € au SYDEV imputé au compte 2041582 sur l'exercice 2023.

RÉSULTAT DU VOTE												
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE												
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENT S	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMES	POUR	CONTRE			
15	15	8	13	0	13	0	13	13	0			

Le Maire, Christine LELOT



Date de mise en ligne de la délibération sur le site internet https://bazoges-en-pareds.fr : 06/06/2024

A compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Préfet) dans un délai de deux mois, la présente délibération peut faire l'objet de trois recours :

- d'un recours administratif « gracieux » auprès du Maire et/ou
- d'un recours administratif « hiérarchique » auprès du Préfet de Vendée et/ou
- d'un recours contentieux « pour excès de pouvoir » devant le Tribunal Administratif de Nantes 6, Allée de l'Ile Gloriette 44041 NANTES CEDEX.

Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.

L'utilisation de l'un de ces recours suspend le délai des deux mois.

Mairie de Bazoges-en-Pareds - 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 85390 BAZOGES-EN-PAREDS -

Tél: 02 51 51 25 19

Courriel: mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014 Siret : 21850014800075